

Enerplan salue les nouvelles décisions du gouvernement pour la filière solaire française

La filière photovoltaïque française voit ses perspectives de développement s'éclaircir, avec les trois mesures annoncées cet été par le gouvernement : revalorisation dès juillet du tarif d'achat entre 9 et 100 kW, doublement du volume des appels d'offres entre 100 et 250kW et au-delà de 250 kW.

« Ces décisions semblent concrétiser la prise de conscience des pouvoirs publics, du véritable potentiel que représente le solaire pour contribuer au mix électrique national en transition énergétique. Compétitive et rapidement déployable, l'électricité solaire est un atout stratégique pour le pays et peut lui permettre d'atteindre ses objectifs de développement des ENR et ce dès 2020 » déclare Daniel Bour, président d'Enerplan, syndicat des professionnels de l'énergie solaire.

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, assembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse :

Martine Lauseure (AGM)

Portable : 06 15 02 82 60

Email : martine@lauseure.com